

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

PLUS DE 270 POSTES VACANTS DANS LE MANUFACTURIER EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MONTRÉAL, LE 25 SEPTEMBRE 2023

Il y a actuellement 270 postes vacants dans le secteur manufacturier dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue selon les chiffres du deuxième trimestre de 2023 dévoilés par Statistiques Canada. Bien qu'on dénote une diminution en comparaison au premier trimestre (420), la pénurie de main-d'œuvre est encore l'enjeu qui fait le plus mal aux entreprises manufacturières d'ici.

Devant ce constat, Manufacturiers et Exportateurs du Québec réitère l'importance de mieux planifier la politique migratoire du Québec en lien avec les besoins réels des entreprises et des manufacturiers du Québec, alors que la pénurie de main d'œuvre actuelle est un obstacle sérieux à la compétitivité du secteur manufacturier.

Manufacturiers Exportateurs du Québec (MEQ) a participé le 14 septembre dernier aux consultations pluriannuelles sur l'immigration 2024-2027. Pour MEQ, il est primordial que cette consultation permette de mieux planifier la politique migratoire du Québec en lien avec les besoins réels des entreprises et des manufacturiers du Québec. La pénurie de main-d'œuvre actuelle est un obstacle sérieux à la compétitivité du secteur manufacturier et, à terme, au rattrapage économique du Québec avec ses principaux voisins du Canada et des États-Unis.

Secteurs plus difficiles

Alors qu'il manque des centaines de travailleurs pour répondre à la demande du manufacturier dans la région, les chiffres de Statistiques Canada démontre que l'Abitibi-Témiscamingue a un taux de postes vacants de 4,6%, similaire à la situation de l'ensemble du Québec (4,6%).

Statistiques Canada estime que le secteur où la pénurie se fait le plus durement sentir est la fabrication de produits en bois.

Selon un sondage récent auprès des membres de MEQ, 98% des entreprises sondées ont actuellement des postes vacants. Cette pénurie de main d'œuvre a engendré des pertes évaluées à 7 milliards de dollars.

Citation

« Ces milliers de postes vacants représentent des milliards de dollars de perte pour notre économie. Les exercices de planification précédents n'ont pas permis de répondre aux besoins en main-d'œuvre du Québec. La compétitivité et le développement de nos entreprises manufacturières en Abitibi-Témiscamingue et de notre économie en ont souffert. Le gouvernement doit, cette fois-ci, s'assurer que sa planification ait un réel impact pour combler les besoins de main-d'œuvre des entreprises et des manufacturiers du Québec ».

Mme Véronique Proulx, présidente-directrice générale Manufacturiers Exportateurs du Québec

Faits saillants des propositions de MEQ pour aider les entreprises

Bien que des pas dans la bonne direction aient été fait dans les derniers mois pour tenter d'aider les entreprises à faire face à la pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement pourrait aider davantage, notamment en haussant les seuils d'immigration à 90 000 par année et en adoptant une série de mesures concrètes :

Niveau d'immigration et besoin du marché du travail

Les cibles des dernières années ne permettaient pas de répondre aux enjeux de main-d'œuvre. Pour l'exercice 2024-2027, MEQ souhaite une planification plus proactive et plus précise, notamment parce que les défis de la main-d'œuvre ne feront qu'augmenter dans les prochaines années.

MEQ recommande l'adoption d'un seuil d'immigration permettant de répondre aux besoins de main-d'œuvre :

- Admettre 90 000 immigrants permanents par année, pour les trois prochaines années ;
- S'assurer que le nouveau Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) reflète les besoins de main-d'œuvre en planifiant en amont et en nombre suffisant le nombre de CSQ émis pour l'ensemble des volets ;
- Prioriser les emplois manufacturiers dans le Plan d'action sur la main-d'œuvre.

Langue française et francisation

MEQ est favorable à ce que l'on augmente la proportion de personnes adultes déclarant connaître le français à l'admission et que l'on tende vers une plus

grande immigration économique francophone, mais cela doit se faire en équilibre avec le marché du travail et avec le soutien nécessaire en francisation.

En ce sens, MEQ recommande :

- De prévoir une connaissance du français à l'oral de niveau 5 selon l'Échelle québécoise des niveaux de compétences pour le PSTQ et de retirer l'exigence pour les époux ou conjoints de fait des personnes qui postulent pour le PSTQ ;
- De mettre en place des projets-pilotes de francisation en amont lors du recrutement de la main-d'œuvre (ex. : lors des Journées Québec) ;
- D'élargir l'accessibilité à la francisation avant l'arrivée au Québec pour couvrir les coûts déboursés par les entreprises ou par les travailleurs ;
- De permettre aux époux ou conjoints de fait des travailleurs d'avoir aussi accès à de la francisation en amont, avant leur arrivée au Québec.

Régionalisation

MEQ appuie la volonté de régionalisation de l'immigration, mais considère que des incitatifs plus importants doivent être déployés pour y arriver:

- MEQ propose de mettre en place un incitatif financier pour les immigrants arrivés depuis moins de cinq ans afin de favoriser une meilleure régionalisation de l'immigration ;
- S'inspirant du crédit d'impôt qui existe pour les nouveaux diplômés qui s'installent dans les régions ressources, MEQ propose ainsi de verser un appui financier, complémentaire aux initiatives existantes, qui pourrait atteindre jusqu'à 3 000 \$ par an, à concurrence d'un maximum cumulable de 10 000 \$ par travailleur, afin d'inciter les personnes récemment arrivées à s'installer en région.

À propos de Manufacturiers & Exportateurs du Québec (MEQ)

MEQ représente 1 100 manufacturiers à travers le Québec. Le secteur manufacturier québécois emploie plus de 500 000 personnes et représente 12,6 % du PIB ainsi que 86,8 % des exportations. Il a généré des ventes globales de près de 213,2 milliards de dollars en 2021.

— 30 —

Renseignements

Marc-André Gosselin
514 978-9377
marc-andre.gosselin@meq.ca